LE PROGRAMME DE PLACEMENT PRIVÉ DE FIDELITY

Mandat privé Fidelity Actions américaines

STATISTIQUES DU MANDAT

DATE DE CRÉATION	**26 novembre 2008**
INDICE DE RÉFÉRENCE	**Indice S&P 500**
PLACEMENT INITIAL	**150 000 $ minimum**
RFG	**2,17 % au 30 novembre 2024**

GESTIONNAIRE CHARGÉ DE LA RÉPARTITION DE L'ACTIF

GESTIONNAIRE DE PORTEFEUILLE

Christopher Lee

Pourquoi investir dans ce Mandat?

- Un mandat d'actions de base qui investit principalement dans un portefeuille diversifié d'entreprises américaines.
- Propose une gestion rigoureuse du risque sectoriel, tout en cherchant à stimuler les rendements au moyen des recherches exclusives de Fidelity.

CLASSIFICATION DU RISQUE[3]

FAIBLE	FAIBLE À MOYEN	MOYEN	MOYEN À ÉLEVÉ	ÉLEVÉ

FRAIS DE GESTION (POINTS DE BASE) 180

RÉDUCTION DES FRAIS APPLIQUÉE AUX PLACEMENTS DU MANDAT[1] (POINTS DE BASE)	
PREMIÈRE TRANCHE DE 250 K$	0,0
TRANCHE DE 250 K$ SUIVANTE	5,0
TRANCHE DE 500 K$ SUIVANTE	10,0
TRANCHE DE 1 M$ SUIVANTE	15,0
TRANCHE DE 3 M$ SUIVANTE	20,0
TRANCHE DE 5 M$ SUIVANTE	22,5
PLUS DE 10 M$	25,0

CODES DU MANDAT

DOLLAR CANADIEN

CATÉGORIE B	CATÉGORIE S8	CATÉGORIE S5
9012	9112	9212

Rendement

Les rendements présentés ci-dessous sont ceux de la Catégorie B, après déduction des frais. AU 30 JUIN 2025

Croissance d'un placement de 1M $

PLACEMENT À LA CLÔTURE 7,358 M$

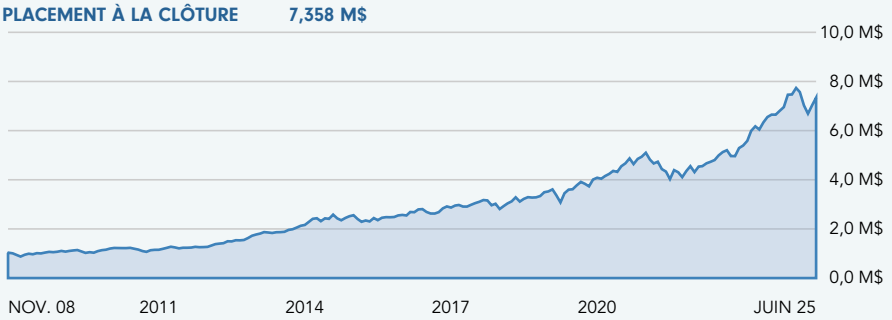

Rendement par période standard (%) 31 juillet 2025

	1 mois	3 mois	6 mois	1 an	2 ans	3 ans	5 ans	10 ans	15 ans	Création
Mandat	3,44	13,50	-1,84	14,18	21,69	20,01	15,01	11,39	14,07	12,93

Rendement par année civile (%) 31 juillet 2025

	CA	2024	2023	2022	2021	2020
Mandat	1,63	38,50	25,12	-15,46	24,93	15,77

COMPOSITION DE L'ACTIF[2] - au 30 juin 2025

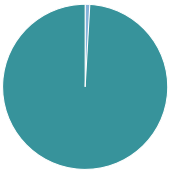

- 0,9 % Liquidités et autres
- 99,1 % Actions étrangères

COMPOSITION GÉOGRAPHIQUE[2] - au 30 juin 2025

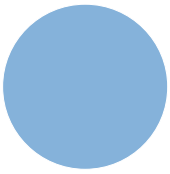

- 97,5 % États-Unis

COMPOSITION SECTORIELLE[2]

au 30 juin 2025

32,8 %	Technologies de l'information
13,6 %	Produits financiers
9,1 %	Soins de santé
10,1 %	Consommation discrétionnaire
10,2 %	Services de communication
8,9 %	Industrie
5,4 %	Produits de première nécessité
2,8 %	Énergie
2,0 %	Matériaux
2,3 %	Services collectifs
2,1 %	Immobilier

Mandat privé Fidelity Actions américaines (suite)

DIX PRINCIPAUX TITRES DU TRIMESTRE[2]

AU 30 JUIN 2025

Nvidia – Technologies de l'information	
Apple – Technologies de l'information	
Microsoft – Technologies de l'information	
Amazon.com – Consommation discrétionnaire	
Alphabet (cat. C) – Services de communication	
Meta Platforms – Services de communication	
Wells Fargo – Produits financiers	
Eli Lilly and Company – Soins de santé	
Exxon Mobil – Énergie	
Cisco Systems – Technologies de l'information	
Nombre total de titres	**101**
Dix principaux titres – Total	**40,0 %**

Mandat privé Fidelity Actions américaines

- Tire profit de la même démarche de placement éprouvée que celle offerte aux investisseurs institutionnels, comme les caisses de retraite, les fondations et les fonds de dotation.
- Met l'accent sur les actions américaines offrant une croissance à long terme et détient habituellement de 75 à 125 titres.
- Offre une neutralité sectorielle et une diversification sur l'ensemble des secteurs de l'économie américaine, dans une proportion semblable à celle de l'indice S&P 500 (±1 %).
- Assure une grande diversification dans chaque secteur, chaque secteur étant surveillé par un analyste attitré.
- Surveille plus de 3 000 titres américains, toujours à l'affût des meilleures occasions.

Gestion du Mandat

- Le gestionnaire de portefeuille est Christopher Lee.
- Le Mandat allie la discipline d'une méthode de placement sectorielle neutre à la liberté de poursuivre les meilleures occasions du marché grâce à une sélection active des titres.

1 Les frais de gestion ne comprennent ni les frais d'administration et autres frais d'exploitation ni les taxes applicables. Les frais sont exprimés en points de base. Veuillez noter que la réduction des frais s'applique uniquement à la part de l'actif se situant dans la tranche précisée.

2 Le Mandat investit son actif dans des parts de la Fiducie de placement Fidelity Actions américaines. Les renseignements sur les titres en portefeuille présentés sur cette page sont ceux de la Fiducie de placement Fidelity Actions américaines.

3 La volatilité d'un fonds est déterminée à l'aide d'une mesure statistique appelée « écart-type ». L'écart-type est une mesure statistique de la variabilité du rendement d'un fonds sur une période prolongée. Plus les rendements sont variables, plus l'écart-type est grand. Pour déterminer si la volatilité d'un placement est acceptable compte tenu des rendements obtenus, il convient pour l'investisseur d'analyser l'écart-type historique conjointement avec les rendements antérieurs du placement. Un écart-type élevé indique que les rendements passés ont été plus dispersés, et par conséquent, une volatilité historique plus importante. L'écart-type n'est pas une mesure du rendement d'un placement, mais plutôt de la volatilité de ses rendements au fil du temps. L'écart-type est annualisé. Les rendements utilisés pour le calcul ne tiennent pas compte des frais de souscription. L'écart-type n'est pas une indication de la volatilité future d'un fonds. Le degré de risque de placement indiqué doit être établi conformément à la méthode de classification du risque normalisée par les Autorités canadiennes en valeurs mobilières qui s'appuie sur la volatilité historique d'un fonds, mesurée par l'écart-type annualisé sur dix ans des rendements du fonds ou des rendements d'un indice de référence dans le cas d'un nouveau fonds.

Les placements dans les fonds communs de placement peuvent être assortis de commissions, de commissions de suivi, de frais de gestion et de charges. Veuillez lire le prospectus d'un fonds avant d'investir, car il contient des renseignements détaillés sur les placements. Les taux de rendement indiqués sont les taux de rendement antérieurs totaux, composés sur une base annuelle, pour la période précisée. Ces résultats tiennent compte de la fluctuation de la valeur liquidative des parts et du réinvestissement de toutes les distributions, mais ils excluent les frais d'acquisition, de rachat, de distribution et autres frais facultatifs, de même que l'impôt sur le revenu payable par tout porteur de titres, qui ont pour effet de réduire le rendement. Les fonds communs de placement ne sont pas garantis; leur valeur est appelée à fluctuer fréquemment et le rendement passé pourrait ou non être reproduit. © 2025 Fidelity Investments Canada s.r.i. Tous droits réservés. La reproduction partielle ou intégrale de ce document sous quelque forme que ce soit est interdite sans le consentement écrit préalable de Fidelity Investments Canada s.r.i. Toutes les marques de commerce et de service qui figurent dans le présent document sont la propriété de Fidelity Investments Canada s.r.i. Source : FMR LLC.